

Place des jeunes dans les territoires ruraux

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Mener une réflexion sur la place des jeunes dans les territoires ruraux c'est s'interroger plus largement sur les politiques mises en œuvre pour redynamiser les zones rurales en pleines mutations.

Les défis à relever, nous les connaissons et ils sont multiples. En particulier, comme le souligne le rapport, les difficultés d'accès aux services publics et aux soins, l'insuffisance de logements adaptés, la fracture numérique persistante, la pauvreté de l'offre de formation et de l'emploi ou encore, l'accès à la culture plus restreint.

Dans les Outre-mer aussi, les jeunes sont confronté.e.s à ces mêmes difficultés comme le rappelle les deux avis traités par notre assemblée, sur l'avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle et celui consacré au défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarin.e.s.

Ces dernières années, les initiatives politiques en faveur des jeunes et des ruralités ont été nombreuses. Il y a eu l'organisation des assises, ainsi que les comités interministériels de la ruralité, l'organisation des comités interministériels de la jeunesse se traduisant par l'adoption de tant de mesures et de plans.

Si nous voyons des avancées aujourd'hui, le constat que nous avons posé nous montre combien les défis sont encore nombreux et d'autant plus difficiles à traiter de manière pertinente qu'il existe une extrême diversité des espaces ruraux et des jeunesses.

Ainsi, les objectifs prioritaires à mettre en œuvre résident :

D'abord dans le renforcement du principe de solidarité pour tendre vers l'égalité réelle.

Cela passe par l'élaboration des pactes dédiés car il s'agit de répondre concrètement par des moyens adaptés à chaque cas, en visant plus spécifiquement l'égalité femmes/hommes, l'accès au logement, à la santé, à l'emploi tout en développant l'offre de mobilité.

Ensuite, dans l'extension du principe de subsidiarité car l'objectif n'est pas de traiter uniformément des situations différentes notamment par l'adoption de la compétence jeunesse à l'échelle des communautés de communes ou par le renforcement des possibilités d'action des missions locales et des chambres consulaires.

Enfin, en faisant des campus ruraux de projets, des espaces d'innovation et d'expression.

Cette jeunesse doit être la pierre angulaire de l'aménagement des zones rurales et de leur revitalisation. Ce qui impose de les associer davantage à la construction des politiques publiques pour faciliter leur intégration socio-économique. Car cette jeunesse a le sentiment que la société se construit sans elle, alors qu'elle a tant de projets et d'idées à apporter.

Plusieurs recommandations de cet avis pourraient être judicieusement déclinées également dans nos territoires ultramarins.

Le diagnostic et les outils à mettre en œuvre sont clairement définis, c'est maintenant aux acteurs publics de réinstaurer la confiance rompue avec cette jeunesse pour « donner à chaque jeune l'envie d'agir pour et avec les autres ».

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.